

Bruxelles, le 3 septembre 2018

**Objet : lutte contre la prolifération des algues sargasses en Guadeloupe et Martinique**

Mme Nathalie LOISEAU, *Ministre auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée des Affaires européennes*

Mme Annick GIRARDIN, *Ministre des Outre-Mer*

Mme Brune POIRSON, *Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire*

M. Sébastien LECORNU, *Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire*

Mesdames, Monsieur,

Nous prenons le temps de vous écrire afin de vous interpeller au sujet d'une préoccupation sanitaire, environnementale et économique pour les territoires d'outre-mer que sont la Guadeloupe et la Martinique : les algues sargasses.

Nous avons bien pris connaissance de l'action gouvernementale menée conjointement par Mme Girardin et M. Hulot en juin dernier et vous remercions d'avoir permis de débloquer une aide d'urgence pour tenter d'affronter cette crise environnementale malheureusement vouée à se reproduire d'année en année. Mais nous nous inquiétons qu'il ne soit pas fait assez, et nous faisons donc le relais des préoccupations exprimées par nos concitoyens ultramarins qui nous ont interpellé.

Nous avons connaissance de la mission attribuée à M. le Sénateur Dominique Théophile en juin dernier, visant à coordonner les initiatives et les méthodes de ramassage et surtout les projets de traitement et de valorisation des algues brunes. Nous attendons vivement les conclusions de son rapport mais pensons qu'il ne faut pas les attendre pour renforcer l'action gouvernementale et le financement du ramassage, de la valorisation et de la recherche en matière de prévention. Alors que nos concitoyens craignent de vivre cette situation comme une fatalité - avec des conséquences économiques désastreuses pour des territoires déjà affectés par des taux de chômage et de pauvreté supérieurs à la métropole - le ramassage en mer doit être la première des priorités.

Le 3 octobre prochain se tiendra une conférence de coopération Antilles-Guyane à Fort de France. La coopération régionale est indispensable pour prendre le problème à la racine et trouver une solution durable, notamment en matière de valorisation, il sera donc utile de mobiliser l'ensemble des partenaires régionaux pour gérer cette crise convenablement.

Des pistes existent pour transformer cette crise en opportunité de développement économique durable. Des chercheurs français travaillent déjà à la valorisation des algues en charbon actif, qui pourrait être réutilisé pour traiter un autre problème majeur des îles des Caraïbes : le traitement de l'eau douce. Il est aussi possible de valoriser ces algues par méthanisation et obtenir une énergie renouvelable elle aussi bénéfique à l'économie et l'environnement local.

Mais pour cela, l'État devra apporter les moyens financiers nécessaires aux collectivités, et mobiliser nos partenaires européens dans le cadre du prochain budget européen Horizon Europe, appelé à remplacer Horizon 2020. Le programme actuel travaille d'ailleurs déjà sur Waste2Fuels et il serait heureux d'intégrer les algues sargasses dans un tel projet de valorisation énergétique. Bien évidemment, une analyse éco-toxicologique poussée doit être réalisée afin que les solutions trouvées n'aient pas de conséquences négatives à terme.

La transition écologique a besoin de financements à la hauteur des ambitions affichées par le gouvernement, et nous comptons sur vous pour refléter cette préoccupation dans les négociations budgétaires à venir, en France comme au niveau européen.

Dans l'attente de la réponse que vous saurez apporter tant à ce courrier qu'aux préoccupations légitimes de nos concitoyens des Caraïbes, nous vous prions de bien vouloir croire en nos respectueuses salutations.

Michèle RIVASI

Pascal DURAND

Karima DELLI

Yannick JADOT

Eva JOLY